

Négociation de l'accord social pour accompagner les postiers acteurs du plan stratégique « Energies connectées »

Avant dernier acte :

Tout s'accélère pendant la plénière du 26 janvier

Dès le début le tempo est donné. Toutes les OS déclarent (plus ou moins fort) que cela ne suffit pas.

La chasse à la signature est lancée !



La DRH SF sort son baluchon.

Quelques annonces tonitruantes sont faites en séance :

- La Prime de transition professionnelle passe à 2000 euros brut. Oui mais... tous ceux qui auront leur service fermé ne la toucheront pas. Les CDSP nationales des Métiers impactés par la transformation préciseront du paye/ paye pas.
- RVB : deux fois le différentiel de la situation cible actuelle à la future cible. Oui mais... certains perdront dans ce calcul.
- La prime de mobilité pour suivre son activité, passe de 500 euros à 1000 euros brut.
- 1000 recrutements entre 2022 et 2025 .Oui maisEn 2025 on aura perdu 39 % d'effectifs rien qu'avec la pyramide des âges.
- 2000 promotions sur la durée de l'Accord (hors parcours pionniers).Oui mais... pas de précision sur la répartition équitable entre les Métiers ou entre sites.
- Un budget de 40 millions d'euros pour la QVT et pour l'aménagement des espaces. Oui mais... un budget qui n'a rien de nouveau car il est dans la continuité des budgets précédents

**De quoi tendre le crayon
à ceux qui hésitent encore !!!!**

**Alors y-a-t-il vraiment de
quoi demander l'heure
du rendez-vous
pour la signature ?**

Pour rappel

**Le plan stratégique,
« énergies connectées »
C'EST QUOI ?**

- **Suppression d'activités dans les Centres Financiers** : SC/SDEV, RD, RA, OJ, SGE.
- **Regroupement des SC/SDEV** (quand ils subsistent) pour un devenir essentiellement commercial et non relationnel comme actuellement. C'est un changement de métiers pour les SC et un bouleversement pour les SDEV.
- **Entreprises** : on scinde deux types de clientèle. Les activités de Centres d'affaires passent à la BFI (Banque de Financement et d'Investissement), les activités des Petits Pros et associations sont industrialisées dans 3 types de services SGE avec mutualisations, robotisation, digitalisation à outrance.
- **Création d'un Middle Back Produits** : Crédit, SES, OJ, Banque au Quotidien, KYC, Ficoba, Paiements, Valeurs mobilières, Assurance vie, Filière Document. (grade d'entrée 2-2). Les métiers sont classés et hiérarchisés.
- **Middle Office** : Recouvrement, Successions, Maj Pro, Clients fragiles, Pros, Fraude, Solution Client (grade d'entrée 2-2)
- **Front Office** : BAD, CNMR, SRC
- **Promesse de nouvelle révision d'horaire** déjà bien mis à mal avec OTT.

Des évolutions, OUI !

La destruction des Services Financiers : NON !

L'image de « la Marque » se ternie. Les clients fuient. Le personnel fuit. Le texte fuit la réalité du terrain, reste flou sur de nombreux sujets. Mais surtout, Banque Postale et La Poste s'arc-boutent pour éviter de répondre aux revendications du personnel qui souffre de ces perpétuelles transformations.

- **La CGT demandait des primes de reclassement à la hauteur de celles d'AMB3** (elles allaient de 2000 à 4000 euros) pour tous ceux dont l'activité était supprimée ou subissant des évolutions, + 500 euros pour le multi-réorienté (ce cas de figure n'existerait plus selon la DRH !!!!) La Banque Postale n'est pas moins riche qu'en 2015 !



- **La CGT demandait un plan de recrutements plus ambitieux avec le remplacement des départs** (il n'y en a jamais eu autant dans nos services) et la transformation en CDI des contrats CDD/ Intérimaires sans niveau requis BAC+2. Cette dernière revendication a été partiellement gagnée à travers un paragraphe, mais reste au bon vouloir de la Direction !

- **La CGT demandait de la reconnaissance**, le grade de base 3-1 dans les SF, et la réévaluation des grilles de classification. Elle demandait aussi un plus haut niveau d'expertise sur les fonctions commerciales, pour les acteurs de la professionnalisation et les fonctions managériales qui ont fortement évoluées.



- **La CGT avait porté la crainte de baisse de pouvoir d'achat dans ces transformations. Les primes de fonction et RVB seront donc rebattues, et il y aura fatalement des perdants.**

- **La QVT (Qualité de vie au travail), ou le RSE (Responsabilité sociale et environnementale)** proposent des démarches intéressantes mais avec des lacunes sur les moyens et des mises en œuvre concrètes.



D'ailleurs certaines mesures QVT régressent : La garantie sur les pauses, « 5 minutes par heure passée au téléphone » n'est pas reconduite telle quelle. Une phrase vague évoque la poursuite des mesures de pauses mais sans les quantifier. Le temps de connexion de 15 minutes disparaît, un temps dédié pour s'informer (proposition CGT) n'est pas retenu.

Le « futur nouvel Accord » confirme ce que les CDSP Energies Connectées avaient acté : **Aucune fermeture de sites jusqu'en 2025 et pas de mobilité forcée.**

A l'heure où la mise à la signature va être proposée aux organisations syndicales représentatives (le 10 février), une clause contenue dans le texte nous interpelle : « Les parties signataires se réuniront dans le dernier trimestre de l'année 2023 pour envisager une éventuelle révision de l' Accord

Déclaration Préalable à la Plénière du 26 janvier 2022

La CGT reçue en bilatérale le lundi 24 janvier, en préparation de cette plénière, a exprimé un peu de colère et beaucoup de déception -où peut-être était-ce l'inverse : beaucoup de colère et un peu de déception- sur la toute nouvelle version entièrement réécrite qui serait la probable ultime version de l'Accord.

Après la découverte de cette version qui a perdu tout de la substance revendicative portée par la CGT durant ses longs mois, on nous annonce une conclusive prévue le 8 février.

Pour la CGT, la méthode demeure très choquante
Au final, seul aura donc compté, le sens des décisions politiques et stratégiques de La Poste et de sa filiale La Banque Postale.

PETIT HISTORIQUE DE CETTE NEGOCIATION « THÉÂTRALE »



Présentation de l'agenda social qui prévoit 4 bilatérales et 4 plénières et une plénière conclusive le 16 décembre 2021. La promesse est faite de donner une première version d'un texte en septembre. **La CGT** pose toutes ses revendications : pas d'Accord en dessous d'AMB3, pas de nouvelle OTT, de la reconnaissance, des conditions de travail ambitieuses.



Plénière menée en 1h30 ! Le contexte est rappelé par la Direction « Cet Accord couvrira les réorganisations Energies Connectées car les collaborateurs ne connaissent pas les accompagnements financiers qui iront avec les enjeux de la transformation ». Les grands thèmes de la négociation sont présentés, mais rien n'est écrit.

Les principes de la négo sont mis en avant : « Sincérité, transparence, respect, absence de préjugés ». Christophe Van de Walle n'est pas présent dans les négociations mais validera les décisions, nous dit-on. La Direction avoue ne pas être encore dotée d'un mandat de négociation. L'été est là. Bonnes vacances !



Plénière qui se déroule **toujours sans texte**. Un zoom est présenté sur les attentes des « groupes miroirs des CODIR ». La DRH SF n'a toujours pas de mandat de négociation. Nouvelle promesse est faite de présenter un texte fin novembre pour une séance conclusive le 16 décembre 2021. (*La tournure de cette négociation vire à l'incroyable*). **La CGT** réitère le cahier revendicatif pour le personnel de la branche SF.



Une version tombe enfin... disons plutôt un sommaire non développé et non rédigé. La Direction SF dit travailler d'arrache-pied à la rédaction des chapitres. Sans précision sur le contenu des paragraphes, il apparait difficile de commencer réellement la négociation. **Cela fait 6 fois que l'on se rencontre et nous ne savons toujours pas si des propositions CGT ont été retenues ou pas.**



L'agenda s'emballe, on nous annonce 3 nouvelles plénières les 6 janvier, 13 janvier, 19 janvier ! La mise à la signature est prévue fin janvier 2022. Une version rédigée est présentée mais reste encore très incomplète. Les projections de carrière des métiers –grade de base d'entrée, possibilités de promotions, perspectives d'évolution- ne sont pas encore calés par les « Métiers » ainsi le paragraphe y faisant référence est rédigé avec des trous symbolisés par des petits points. La prime de transition professionnelle est annoncée : ce serait « 1500 € brut en prime unique si au moins 1 des 4 critères de l'accord Groupe de 2021 est rempli » - autant dire que le flou persiste encore à ce stade de la négociation sur qui la percevra ou pas !!!



La nouvelle version à peu près complète est envoyée aux organisations syndicales le 23 décembre (**Joyeux Noël !**) pour la plénière du 6 janvier 2022. La version s'est étoffée et plusieurs éléments demandés par la CGT sont intégrés dans le texte.

A ce stade, cependant, certains points nécessitent encore des précisions ; le volume chiffré des promotions sur la durée de l'Accord par exemple. Un Middle Back différencié du Middle Office est annoncé mais la DRH ne veut pas en dire davantage sur ce qu'il représentera comme métiers SF. On nous promet qu'on en dira plus à la prochaine plénière.



N° 1

Les plénières prévues le 13 janvier et le 19 janvier sont annulées.

N° 2

Une nouvelle version est transmise le 19 janvier, mais elle n'a plus rien à voir avec la version précédente discutée début janvier. Tout a été entièrement réécrit. Le sommaire est entièrement rebattu, le paragraphe sur le droit à la déconnexion est balayé. Nombre d'éléments ont disparu.



Bilatérale CGT du 24 janvier 2022 :

La Direction SF évoque la réécriture par la DRH du Groupe La Poste qui veut avoir une vision sur les Accords des Branches. Le temps urge, la mise à la signature se fera le 1^{er} février car le personnel est dans l'attente des mesures d'accompagnement, nous explique-t-on. **Tout ce qu'avait porté la CGT durant ces longs mois dans cette négociation un peu douloureuse est devenu fantasmagorique.**

Colère et temps perdu pour pas grand-chose...

Au final, le personnel a peu de chose à attendre de négociations boulonnées dans lesquelles le porte-monnaie de la Banque et de La Poste reste fermé à triple tour.

Nul doute que le personnel doit décider d'initiatives d'actions, dans la poursuite de la journée de mobilisation du 27 janvier pour les salaires, pour se faire entendre sur toutes les revendications que nous portons, pour notre avenir, pour nos conditions et le sens de notre travail.



Le problème n'est plus de signer ou de ne pas signer du vent, un peu, beaucoup, énormément...



La seule perspective est de souffler le vent d'une mobilisation sur tous les sites SF, principal vecteur

POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !



Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

(facultatif) Téléphone perso : pro :

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :

.....

